

Conseil départemental de Maine-et-Loire
Session des 12 et 13 février 2018
Budget primitif 2018
Amendement du groupe de gauche

Commission des territoires

Amendement présenté par Didier ROISNE

Au nom du groupe de gauche

Thème 1.3 Insertion et lutte contre la précarité
Programme départemental d'insertion

Le PDI développe un axe de territorialisation et affirme le chef de filât du Conseil départemental en matière d'action sociale et d'insertion. Un chantier sur la gouvernance est ouvert avec, notamment, pour objectif de construire une gouvernance départementale tournée vers les territoires.

Nous soutenons la territorialisation des actions départementales et demandons à ce que des moyens réels d'adaptabilité de notre service public aux besoins des territoires soient inscrits au PDI.

Aussi nous déposons l'amendement suivant :

p.29 – encadré Objectif 3.3 Construire une gouvernance départementale tournée vers les territoires.

Ajouter :

Cette gouvernance permettra de fédérer les acteurs locaux et les filières professionnelles dans chaque territoire et de contractualiser, avec eux, des actions au service des territoires.

En lien avec le secrétaire départemental en charge de l'insertion et avec l'appui des services départementaux, chaque conseiller départemental référent du PDS coordonnera et accompagnera la mise en œuvre des projets définis. Des moyens nécessaires à la mise en œuvre des initiatives locales seront affectés dans le cadre de l'enveloppe budgétaire dévolue aux actions d'insertion.